

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA MAURICIE

2410, rue de l'Industrie, Trois-Rivières (QC) G8Z 4R5 Téléphone : 819-697-2922 Télécopieur : 819-697-0574

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTINGENT 2024-2025

IMPORTANT: 0	Joindre une photocopie de vos comptes de taxes municipales 2024 ou droits de coupe accompagnés d
	comptes de taxes municipales (nous ne retournons pas les originaux)

- □ Voir au verso pour les explications concernant le formulaire
- □ Veuillez vérifier l'exactitude de vos numéros de TPS-TVQ

ldentification	Transporte	Transporteur			
	05641 - Non-	En 2023-2024, votre transporteur était : 05641 - Non-déterminé Si vous choisissez un transporteur différent pour l'année 2024- 2025, veuillez l'indiquer ci-dessous.			
Représentant et responsable					
Ghislain Leblond	Toyon				
	sponsable du dossier	Taxes			
Si vous représentez une compagnie, une fe indivise, veuillez vous assurer que le nom di ci-haut est toujours valide. Dans le cas d'un vous n'avez jamais nommé de représentant en nous faisant parvenir une procuration ou le cas.	u représentant iden e modification ou si , vous devez le fain	No. de T.P.S.			s s ii y a iieu.
Formula	ire à retou	rner avant	le 1 avril 2	2024	
Mise en marché - Période du 1 ju Essences	illet 2024 au 30	juin 2025	Volume demand	K	Unité de mesure*
Pin rouge, pin gris et mélèze 93 pouces		93"		Voy	
Pin blanc 8 pieds et +	8'		Voy	age	
Pruche 8 pieds		8' et +	Voyage		age
Feuillus durs longueur		8' et +	_	Voyage	
Peupliers 93 pouces		93"		Voyage	
Peupliers /long.& LP		8' et +		Voyage	
	•)	A titre indicatif:			
Identification des lots	Second Second	A Company of the last		Ph. W	D. Parker
Liste de tous vos lots boisés. Les terres agr Municipalité Unité d'éval		des superficies fores Numéro de lot	stières. Superficie i	nleás	Droits de coupe
	-		- Capanicio	ha	brons do coupe
				ha	
	1			ha	
		· _ ····		ha	
				ha	
Superficie march	durée du contingent	ha			
Signature UNE FAUSSE DÉC LE SIGNATAIRE DU F Signature :		ENTRAÎNER L'ANN Î ÊTRE LE MÊME Q Courriel 1 :			
Date:		Courriel 2 :			

COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTINGENT

Période du contingent: 1 juillet 2024 au 30 juin 2025 Année des comptes de taxes à fournir : 2024

COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE DE PART DE MARCHÉ (CONTINGENT) 2024-2025

- Vérifiez votre nom, adresse et numéro de téléphone. Inscrivez vos numéros de TPS et TVQ, s'il y a lieu.
- Choisissez un transporteur et inscrivez-le dans la section "Transporteur". Si vous n'en connaissez pas, vous pouvez communiquer au bureau du Syndicat, nous pourrons vous aider à en choisir un. Si rien n'est inscrit, celui qui a livré votre bois l'an passé vous sera attribué ou le Syndicat pourra également vous en attribuer un.
- Dans la colonne "Volume demandé" de la section "Mise en marché", indiquez les volumes pour chacune des essences que vous prévoyez couper pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.
- Dans la section "Identification des lots", vérifiez si les informations inscrites sont exactes. Si vous avez fait l'acquisition de nouveaux lots, de droits de coupe ou si les lots que vous possédez n'y sont pas identifiés, vous devez les inscrire. Si certains lots ne sont plus votre propriété, veuillez l'indiquer.
- Dans la quatrième colonne de la même section, vous devez inscrire la <u>superficie de bois marchand</u> en hectare, de chacun des lots que vous désirez inclure dans votre demande de parts de marché (contingent). Si vous n'inscrivez aucune superficie, nous utiliserons la superficie d'un (1) hectare pour le calcul de votre contingent. La superficie de bois marchand correspond à une superficie qui supporte au moins 45 m3a de bois par hectare soit 6 cordes de 8 pieds par hectare ou 2,5 cordes par acre.
 - N.B. 1 hectare = 2,5 acres ou 3 arpents carrés
- Vous devez signer et dater le formulaire, au bas de la page.

Attention

- Il est important de bien remplir votre demande, car les informations inscrites serviront à calculer votre contingent.
 Une fausse déclaration annule votre contingent.
- Si ce n'est déjà fait au cours des derniers mois, vous devez joindre une photocopie de vos comptes de taxes municipales 2023 ou 2024 ou une copie de vos droits de coupe accompagnés de photocopies des comptes de taxes 2023 ou 2024 correspondants (nous ne retournons pas les documents reçus).

Avant de produire votre bois ...

- Attendez la confirmation (au cours du mois de juin) des volumes obtenus concernant vos parts de marché (contingent);
- Communiquer avec le Syndicat, <u>avant de couper</u>, pour <u>demander</u> votre <u>visa</u> et ainsi vérifier l'état des marchés. Nous prendrons alors en note que vous commencez à produire votre bois ainsi que le mois au cours duquel vous prévoyez qu'il sera prêt;
- Lorsque votre bois est coupé et prêt à être livré, vous devez<u>communiquer avec le bureau du Syndicatet non avec le transporteur</u> afin de mettre en inventaire votre volume de bois. Aucun inventaire transmis par le transporteur ne sera pris en considération.